



COSEWIC
Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada

COSEPAC
Comité sur la situation des
espèces en péril au Canada

Le changement climatique importe pour les espèces en péril

Alors que les dirigeants de la planète se réunissent à Paris pour s'attaquer à la question du changement climatique, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) s'est réuni à Ottawa pour évaluer le statut de conservation du plus récent groupe d'espèces sauvages canadiennes. Ce processus d'évaluation est un élément fondamental des efforts visant à maintenir et à rétablir la biodiversité canadienne.

Au cours de la dernière décennie, le changement climatique a été de plus en plus considéré comme étant une menace omniprésente lors de l'évaluation de nombreuses espèces, en passant de l'ours blanc aux halictes.

Qu'est-ce que le COSEPAC?

En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* du gouvernement fédéral, le COSEPAC est reconnu comme étant le groupe scientifique consultatif qui recommande le statut d'espèce « disparue du pays », « en voie de disparition », « menacée », « préoccupante » ou « non en péril » pour les espèces canadiennes. Les évaluations du COSEPAC servent de base à l'inscription à la liste légale, à la protection et aux mesures de rétablissement. Le Comité fonde ses évaluations et ses recommandations de statut de risque sur les meilleures connaissances scientifiques, traditionnelles autochtones et des collectivités disponibles.

Depuis 1977, le COSEPAC a évalué 957 espèces canadiennes : 316 espèces « en voie de disparition », 170 espèces « menacées », 206 espèces « préoccupantes », 23 espèces « disparues du pays », 173 espèces « non en péril », 54 espèces dans la catégorie « données insuffisantes » et 15 espèces « disparues ». À sa dernière réunion à Ottawa, le Comité a évalué le statut de 19 espèces.

Le changement climatique, un thème récurrent

Le climat changeant a été identifié comme étant une menace principale à la survie de certaines espèces. Dans le cas du caribou de Peary, une sous-espèce qui n'est présente que dans les îles canadiennes de l'Extrême-Arctique, il existe des préoccupations en



Caribou de Peary © Morgan Anderson

ce qui a trait aux sources de nourriture qui se couvrent de glace en raison de phénomènes météorologiques de plus en plus fréquents et graves. De plus, l'information provenant de sources autochtones a souligné les conséquences croissantes de la réduction de la glace de mer, qui perturbe les habitudes de migration et de déplacement du caribou. Toutefois, un certain rétablissement limité de la population s'est produit depuis le milieu des années 1990 alors que d'importants épisodes de mortalité massive sont survenus dans certaines parties de son aire de répartition à la suite d'importantes tempêtes de verglas. Évalué précédemment comme étant « en voie de disparition », le caribou de Peary a été réévalué par le COSEPAC comme espèce « menacée » pendant la réunion à Ottawa en raison des préoccupations persistantes entourant le bien-être futur de cet animal.

L'intensité d'autres menaces est accentuée par le changement climatique

Outre les impacts directs du changement climatique sur la plupart des espèces, un climat changeant peut également exacerber indirectement des menaces préexistantes. Le criquet du lac Huron, qui n'est présent que dans la région des Grands Lacs de l'Ontario, est déjà disparu de plusieurs sites après que le développement et l'utilisation récréative intensive aient endommagé la majeure partie de son habitat de dunes. Ce criquet fait maintenant face à la menace additionnelle de la baisse des niveaux d'eau liée au climat, ce qui réduira davantage la qualité de son habitat.

Les modifications du climat peuvent également faciliter la propagation d'espèces envahissantes, qui menacent déjà de nombreuses espèces de plantes et d'animaux indigènes. Le puceron lanigère de la pruche, un insecte du Japon introduit accidentellement, a déjà provoqué la mortalité à grande échelle de pruches dans l'est de l'Amérique du Nord. On s'attend à ce que la hausse des températures moyennes facilite sa propagation au Canada, ce qui entraînerait des conséquences directes sur l'habitat de reproduction de la Paruline hochequeue, un oiseau qui est



Leptogium des terrains inondés © Samuel Brinker

étroitement associé aux pruches situés en bordure de cours d'eau froide et claire dans le sud de l'Ontario. En grande partie en raison de la gravité croissante de cette menace, la réévaluation de cette paruline a fait passer son statut d'espèce « préoccupante » à espèce « menacée ». De façon similaire, des conditions plus chaudes peuvent accélérer la propagation de l'agrile du frêne, un coléoptère provenant d'Europe qui tue les frênes indigènes. Ces arbres sont des hôtes importants du leptogium des terrains inondés, qui a été évalué espèce « préoccupante ». Le

Canada est le bastion mondial de ce lichen, qui a soit connu un déclin ou est disparu ailleurs dans le monde.

Un nouveau mandat : la science éclaire la prise de décision

Parallèlement à la lutte contre le changement climatique, la nouvelle ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada est chargée de renforcer la protection et le rétablissement des espèces en péril du Canada. De plus, l'importance des avis scientifiques est soulignée dans tous les nouveaux mandats du présent ministère et d'autres ministères fédéraux.

Le COSEPAC, qui se compose d'environ 50 experts reconnus, doit réévaluer chaque espèce en péril tous les 10 ans. De cette façon, il évalue la détérioration ou l'amélioration de la situation et mesure l'efficacité des efforts relatifs au rétablissement des espèces. L'atteinte de cet objectif repose sur la collecte régulière d'information sur l'occurrence et les tendances des populations des espèces ainsi que sur les menaces.

Par exemple, le lépisosté tacheté est un membre d'un ancien groupe de poissons ayant une répartition historique connue le long du littoral nord des lacs Érié et Ontario. Il a été évalué à quatre reprises par le COSEPAC depuis 1983. Un échantillonnage exhaustif récent a mené à notre compréhension actuelle à savoir que l'espèce a une aire de répartition extrêmement limitée, qu'elle est disparue de certains secteurs et qu'elle fait face à des menaces grandissantes. Toute cette nouvelle information a mené à une réévaluation résultant en une catégorie de risque plus élevé, soit d'espèce « menacée » à espèce « en voie de disparition ». De même, l'évaluation de la villeuse irisée, une moule d'eau douce, a bénéficié d'inventaires exhaustifs depuis sa dernière évaluation en 2006. Ces nouvelles données révèlent que la villeuse irisée est plus abondante qu'on ne le pensait auparavant et permettent de localiser des habitats clés dans le cours supérieur de plusieurs rivières en Ontario. Cette nouvelle information a mené à une évaluation dans une catégorie de moindre risque, soit d'espèce « en voie de disparition » à espèce « préoccupante », mais plusieurs menaces persistent, dont les effluents d'origine agricole et la moule zébrée envahissante.

Contrairement à la situation du lépisosté tacheté et de la villeuse irisée, il y a eu peu de nouvelles recherches pour de nombreuses espèces en péril. Cela limite les mesures de rétablissement et rend les réévaluations difficiles, entravant ainsi notre capacité à détecter si la situation d'une espèce se détériore et requiert de l'attention.

Cette semaine, les dirigeants de la planète chercheront à élaborer des stratégies pour gérer les impacts du changement climatique et ses incidences sur notre économie et la santé humaine. Ce défi exige de considérer la façon dont le changement climatique affecte la biodiversité, fort bien illustrée par la gamme variée et en croissance d'espèces en péril canadiennes. Outre le climat changeant, les espèces canadiennes continuent de faire face à un large éventail de menaces, dont la surexploitation, les espèces envahissantes, ainsi que la perte et la dégradation de l'habitat. Dans la lutte contre le changement climatique et autres menaces, tous les Canadiens et les Canadiennes ont un rôle à jouer dans la réussite de la protection et du rétablissement des espèces en péril et d'une biodiversité riche et précieuse au Canada.

Prochaine réunion

La prochaine réunion d'évaluation des espèces sauvages du COSEPAC sera tenue en avril 2016.

À propos du COSEPAC

Le COSEPAC évalue la situation des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres principales unités de la biodiversité à l'état sauvage considérées comme étant en péril au Canada. Pour ce faire, le COSEPAC se sert de connaissances scientifiques, traditionnelles autochtones, ou des collectivités, lesquelles sont fournies par de nombreux spécialistes provenant des gouvernements, des universités et d'autres organismes. Les sommaires d'évaluations sont actuellement à la disposition du public sur le site Web du COSEPAC (www.cosepac.gc.ca) et seront transmis à l'automne 2016 au ministre fédéral de l'Environnement pour une considération de l'inscription en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). À compter de cette date, les rapports de situation et les sommaires du statut seront mis à la disposition du public dans le Registre public des espèces en péril (www.registrelep.gc.ca).

Lors de sa dernière réunion, le COSEPAC a évalué 19 espèces sauvages dans diverses catégories de risque du COSEPAC, y compris 4 espèces *en voie de disparition*, 9 espèces *menacées*, et 5 espèces *préoccupantes*. En plus de ces espèces sauvages inscrites aux catégories de risque du COSEPAC, le COSEPAC a évalué 1 espèce sauvage *non en péril*.

Le COSEPAC est composé de membres provenant de chaque organisme responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des Sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones.

Définitions de la terminologie et des catégories de statut du COSEPAC :

Espèce sauvage : Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.

Disparue (D) : Espèce sauvage qui n'existe plus.

Disparue du pays (DP) : Espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs.

En voie de disparition (VD) : Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.

Menacée (M) : Espèce sauvage susceptible de devenir « en voie de disparition » si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître.

Préoccupante (P) : Espèce sauvage qui peut devenir « menacée » ou « en voie de disparition » en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

Non en péril (NEP) : Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

Données insuffisantes (DI) : Catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce sauvage.

Espèce en péril : Espèce sauvage qui a été évaluée comme étant disparue du pays, en voie de disparition, menacée ou préoccupante.

Eric B. (Rick) Taylor (Ph.D.)
Président, COSEPAC

Department of Zoology
University of British Columbia
Téléphone : 604-822-9152
etaylor@zoology.ubc.ca

Questions d'ordre général :

Secrétariat du COSEPAC
Service canadien de la faune
Environnement Canada
351, boul. St-Joseph, 16^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 819-938-4125
Télécopieur : 819-938-3984
cosewic/cosepac@ec.gc.ca
www.cosepac.gc.ca

Questions sur les arthropodes
(insectes et groupes taxinomiques connexes) :
(criquet du lac Huron, hémileucin de Nuttall,
perceur du ptéléa)

Paul Grant (Ph.D)
Grant Scientific Services Ltd.
Téléphone : 250-580-6177
pbcgrant@hotmail.com

Questions sur les oiseaux :
(Paruline hochequeue)

Jon McCracken
Études d'Oiseaux Canada
Téléphone : 519-586-3531 (poste 115)
Télécopieur : 519-586-3532
jmccracken@bsc-eoc.org

Questions sur les poissons d'eau douce :
(chevalier de rivière, épinoche à trois épines
benthique du petit lac Quarry, épinoche à trois
épines limnétique du petit lac Quarry, lépisosté
tacheté)

John R. Post (Ph.D)
University of Calgary
Téléphone : 403-220-6937
Télécopieur : 403-289-9311
jrpost@ucalgary.ca

Questions sur les lichens :
(leptogé des terrains inondés)

David H. S. Richardson (Ph.D)
Saint Mary's University
Téléphone : 902-496-8174
Télécopieur : 902-420-5261
david.richardson@smu.ca

<p>Questions sur les mammifères terrestres : (caribou de Peary, renard gris)</p> <p>Justina C. Ray (Ph.D) Wildlife Conservation Society Canada Téléphone : 416-850-9038 (poste 22) jray@wcs.org</p>	<p>Questions sur les mollusques : (villeuse irisée)</p> <p>Joseph Carney (Ph.D) Lakehead University Téléphone : 403-762-0864 jcarney@lakeheadu.ca</p>
<p>Questions sur les reptiles : (couleuvre agile à ventre jaune de l'Est, couleuvre agile à ventre jaune de l'Ouest, couleuvre d'eau du lac Érié)</p> <p>Kristiina Ovaska (Ph.D) Biolinx Environmental Research Ltd. Téléphone : 250-727-9708 kovaska@shaw.ca</p>	<p>Questions sur les plantes : (alétris farineux, épipactis géant, ptéléa trifolié, sanicle patte-d'ours)</p> <p>Bruce Bennett Yukon Conservation Data Centre Téléphone : 867-667-5331 Télécopieur : 867-393-6263 brbennett@klondiker.com</p>
<p>Questions sur les connaissances traditionnelles autochtones :</p> <p>Donna Hurlburt (Ph.D.) Téléphone : 902-532-1341 donna.hurlburt@eastlink.ca</p>	

Pour obtenir des précisions au sujet des espèces sauvages évaluées, veuillez consulter le site Web du COSEPAC à l'adresse suivante : www.cosepac.gc.ca